



NETTOYONS LA NATURE !

Ensemble, nettoyons le cavalier d'Azincourt !

L'association « Charte Environnement », les communes d'Aniche, Auberchicourt et Monchecourt, les fédérations de chasse et de pêche, le département du Nord et la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent se mobilisent pour rendre l'espace naturel du Cavalier d'Azincourt plus propre. Chaque commune organise la collecte des déchets sur le tronçon qui lui est attribué. La collecte de la ville d'Aniche s'effectuera de la façon suivante :

Dimanche 19 mars 2017 à partir de 9h

Rendez-vous devant le Lycée des Métiers Pierre-Joseph Laurent, rue Laudeau pour la distribution du matériel.

Il est nécessaire de vous inscrire sur place afin d'être couvert entièrement par l'assurance.

Avant le départ, un petit-déjeuner sera offert et servi par la commune et la collecte débutera à 9h30.

Tous les déchets seront conditionnés dans des sacs poubelles et regroupés à différents secteurs du Cavalier afin de faciliter le ramassage des déchets par les services du département. Les déchets lourds et dangereux (verres cassés, pneus, ...) ne seront pas ramassés mais simplement signalés. Les équipes de chaque commune participante se rejoindront à la salle du Chauffour d'Auberchicourt vers 12h - 12h30 où une collation sera offerte par la CCCO.

A Noter



Médecin de garde
03.20.33.20.33
Pharmacie de garde
08.25.74.20.30
ou www.servigarde.fr

► Brocante de Mars annulée et marché hebdomadaire déplacé

La brocante de la foire de Mars est annulée en raison des règles draconiennes de sécurité liées au plan Vigipirate et en accord avec les organisateurs et les forces de police. Elle sera reportée en mai sur l'esplanade Charles De Gaulle. Le marché hebdomadaire du 17, 24 et 31 mars sera transféré sur le pourtour de la Place Fogt et rue Fogt.

► Journée Nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

La cérémonie se déroulera le dimanche 19 mars à 11h. Rendez-vous à 10h45 au cimetière du Sud pour le dépôt de gerbes qui sera suivi d'un vin d'honneur au local d'accueil du cimetière.

► Super Loto

Organisé par les supporters « Allez les Tigres » le dimanche 16 avril à la salle Louis-Pol. Début des jeux à 15h. Animation avec l'équipe de Jean-Louis.

► Concours de pétanque

La Société de Pétanque Anichoise organise un qualificatif pour les Championnats du Nord Tête-à-Tête sur ses terrains de la rue Fendali le samedi 18 mars à partir de 14h. Jet du but à 15h.

► Buffet campagnard

Un repas est organisé par l'Union des Commerçants et Artisans Anichois le samedi 22 avril à 19h30 à la salle Louis-Pol (près du cinéma). Réservations au 07 82 27 17 26. Le tarif est fixé à 15 euros.

► Sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.

Dans le cadre de Mars bleu 2017, une sensibilisation au dépistage du cancer colorectal aura lieu vendredi 24 mars sur la Place Fogt dès 8h30. Pas besoin d'être un aventurier pour se faire dépister ! Grand tirage au sort. Jouez et gagnez un panier de fruits et légumes.

► Recherche des talents pour la seconde édition des « Impensables talents »

La troupe L'Danse recherche des talents de tous genres pour sa seconde édition des « Impensables talents ». Vous avez des dons dans la musique, la danse, le théâtre, le cirque, la magie, ... Seul, en groupe ou en famille, venez tenter votre chance. L'inscription est gratuite. Les Impensables talents se dérouleront à Aniche le samedi 8 avril à la salle Louis-Pol dès 19h. Inscriptions au 06 80 90 39 13, 06 32 82 60 33 ou cathoucathy@hotmail.fr.

► Voyage avec l'Arche des Chtis

Du 4 au 8 août 2017, venez découvrir les formidables spectacles du Puy du Fou en Vendée, la cinéscénie avec le plus grand spectacle en plein air du monde ainsi que la visite de l'Historial de Vendée aux Lucs-sur-Boulogne, du château de Tiffauges et le musée de l'horlogerie Lussault.

Tarifs : 370€ par adulte + 24 € de cotisation annuelle à l'association "L'Arche des Ch'tis", 340 € pour les enfants de 5 à 13 ans, 320 € pour les enfants de moins de 5 ans. Hébergement en pension complète et transport compris. Possibilité de paiement en plusieurs fois. Contact : Christian Sueur au 06 02 38 87 24.

► Les résultats du SCA

Orchies - U15 : 4 - 1, Séniors A - Gommegnies : 1 - 1. Tous les autres matchs ont été reportés.

► Le calendrier du SCA

Samedi 18 mars : Saulzoir - U18 à 10h. Dimanche 19 mars : Anor - U18 à 10h, U15 - Douchy à 10h, Raismes/Vicoigne - Séniors A à 15h, Séniors B - Walincourt à 15h.

► Fête des mères 2017

Mamans, vous habitez Aniche ? Comme chaque année, à l'occasion de la fête des Mères, un cadeau vous sera offert. Venez-vous inscrire en Mairie au Service Fête et Cérémonies, un bon vous sera remis. Ce bon vous permettra de retirer votre cadeau. N'oubliez pas de vous munir de votre livret de famille et d'une facture justifiant de votre domicile. Inscriptions uniquement le matin de 9h à 11h30 jusqu'au 7 avril 2017, dernier délai. Aucune inscription ne sera prise après cette date.



A l'affiche, cette semaine

50 Nuances plus Sombres

Logan

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr



N°10
du 13 mars
au 19 mars
2017
www.aniche.fr



Directeur de la publication : Marc Hémez



ACTUALITÉS

Une rose pour la journée de la femme

Ce mercredi 8 mars 2017, les femmes qui se rendaient à la mairie ont eu la surprise de se voir remettre une rose à l'occasion de la journée de la femme par le maire Marc Hémez, accompagné de l'Adjoint aux Fêtes et Cérémonies Georges Lemoine, de l'Adjointe aux Affaires Scolaires Jessica Tanca et de la Conseillère Municipale Hélène Owczarczak avec ce petit mot plein de tendresse :

« Jeune femme, femme mariée, femme salariée, mère de famille, veuve ou seule, femme active, chef d'entreprise, militante associative, sportive, de profession libérale, vous êtes toutes formidables ».



Une chorale pas comme les autres

Près de 250 personnes sont venues assister à la comédie musicale « Y'a quoi derrière l'écran » organisée par la Paroisse Saint-Laurent-en-Ostrevent le samedi 11 mars 2017 à l'Église Saint-Martin et présentée par « Les Amis de Tous les Enfants du Monde ». Cette chorale a embarqué le public dans une vision particulière des dessous de l'écran, mettant en lumière les bons et moins bons côtés de notre monde d'aujourd'hui en interprétant quelques chansons de Goldman, Duteil, Berger... et de petits sketches.



On aime s'amuser à l'ALAPAGE

Soirée spéciale ce vendredi 10 mars 2017 : comme chaque trimestre, à la Maison de l'Enfance « René-Chojnacki », l'association LAPAGE organisait sa soirée jeux. Ils étaient ainsi, parents et enfants, une cinquantaine autour des tables, pour passer un bon moment en jouant aux jeux de sociétés, de drôles de bobine au marmiton, blitz ou encore les voltigeurs. L'occasion de découvrir la Ludothèque « Au royaume des enfants », un espace jeux et jouets pour tous, proposant des jeux originaux, innovants, pédagogiques et ludiques, des jeux où l'on peut s'amuser sur place pendant les jours d'ouverture ou à emprunter,



des jeux mais également des livres d'aventures, des bandes dessinées, des contes, bref vraiment le paradis pour tous nos petits. Pour les responsables de cette soirée, l'objectif est double : permettre aux enfants de toutes catégories sociales d'accéder à de nouvelles connaissances dans des domaines éducatifs et socioculturels, de se construire par la pratique du jeu, mais aussi de renforcer et valoriser par le jeu les liens entre parents et enfants. La ludothèque propose également des jeux d'éveil réservés aux plus petits et des parcours de psychomotricité, des ateliers scolaires avec les écoles maternelles de la ville. En mai, elle participera à la « Grande journée mondiale du jeu ».



Horaire d'ouverture de la Ludothèque

Période scolaire : le mardi de 9h30 à 11h30 pour les - de 3 ans et le mardi et vendredi de 17h à 18h pour les 3/11 ans.

Petites vacances : du mardi au vendredi de 17h à 18h.

Grandes vacances : le mercredi de 9h30 à 11h30 - mardi et vendredi de 17h à 18h.

Les livres ou jeux sont prêtés aux horaires d'ouverture de la Ludothèque (1 € pour 15 jours).

Adresse : Maison de l'Enfance « René-Chojnacki » - 35 rue Delforge.

Contacts : 09 64 04 96 81 ou 03 27 91 10 06 ou par mail : association.lapage.aniche@gmail.com.



Délivrance des cartes Nationales d'Identité

Le ministère de l'Intérieur a engagé une réforme destinée à sécuriser l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité (CNI) en alignant les modalités de délivrance sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

À compter du 14 mars 2017, les CNI seront délivrées dans le cadre d'un processus intégralement dématérialisé, identique à celui des passeports. A compter de cette date, vous ne déposerez plus votre demande de CNI auprès de la mairie de votre domicile mais dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil. **Pour le Douaisis, les communes équipées de ce dispositif seront Aniche, Arleux, Douai et Orchies. Cependant, du fait du retard dans la mise en place du système, vos demandes dans la commune d'Aniche pourront être recueillies à partir du mardi 21 mars 2017.**

Un artiste en résidence dans le bassin d'Aniche

Dans le cadre du CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique), la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent s'est engagée avec le Ministère de la Culture et le Rectorat à développer auprès des enfants et des jeunes le chantier de l'éducation artistique.

L'artiste musicien et rappeur Forbon N'Zakimuena est en résidence dans le bassin d'Aniche (Aniche, Emerchicourt, Auberchicourt et Monchecourt) depuis fin janvier et cela jusqu'au 2 juin. Lors de cette résidence, l'artiste va à la rencontre des habitants, des jeunes avec, comme prétexte à l'échange, sa démarche. Il travaille à la fois les mots, l'expression (chant, slam, rap) et la musicalité (beatbox, loop station, beat-making, batterie, ...). Son processus de création actuel est basé sur la collecte de voix. Des voix qui chantent des souvenirs, des témoignages, des revendications. Lors de sa résidence sur le bassin d'Aniche, l'artiste espère insuffler une dynamique participative afin de mettre en valeur un répertoire de voix polyphoniques, inter-culturelles et inter-générationnelles : collecte de berceuses et de souvenirs d'enfance, collecte de sources sonores et de bruitages vocaux évoquant le passé minier, l'identité et l'héritage culturel ouvrier du territoire, collecte de voix d'adolescents et de témoignages abordant cette étape de la vie humaine. Actuellement, l'artiste travaille sur deux créations « Simple », un spectacle musical prévu en 2018 qui traitera des berceuses et des souvenirs d'enfance et « YN » un duo Drum & Voice avec le batteur Yann Forleo. Depuis mai 2013, Forbon N'Zakimuena anime des ateliers d'écriture en partenariat avec plusieurs grandes structures culturelles et sociales.



Réunion publique pour la présentation du PLU

Le mercredi 1^{er} mars 2017, une réunion publique avait lieu pour présenter le Plan Local d'Urbanisme de la commune aux habitants. Une quarantaine de personnes étaient présentes à la salle Schmidt. L'Adjointe aux Travaux et à l'Urbanisme Marie Bonnafil et le cabinet Urbycom ont présenté et expliqué le rôle du PLU qui permet d'organiser le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme de l'ensemble ou d'une partie du territoire en tenant compte des exigences environnementales et en cherchant l'équilibre entre le développement urbain et les espaces naturels. Il projette le développement communal sur une durée de 10 à 15 ans. Celui-ci

doit passer par plusieurs paliers dans sa progression et doit prendre en compte les objectifs supra-communaux supérieurs tel que le SCOT en traitant non seulement de l'habitat, mais aussi de l'économie, de l'environnement, de la démographie, des équipements, du transport, ... Pour la commune d'Aniche, une baisse continue du nombre moyen d'habitants par résidence implique une hausse du nombre de logements, à nombre égal d'habitants.

Afin de ne pas surconsommer de terres agricoles, un recensement des « dents creuses » (ex : friches industrielles) est effectué dans la ville, permettant ainsi une densification urbaine nécessaire. La commune est divisée en plusieurs secteurs qui définissent le plan de zonage qui établit les priorités d'urbanisation. Celui-ci est consultable sur simple demande au service Urbanisme de la Mairie. De nombreuses questions furent posées par le public comme le droit de préemption (celui-ci ne rend pas obligatoire la vente du bien), les conséquences du retrait-gonflement des argiles (celui-ci ne rend pas les zones inconstructibles), les zones inondables (le plus souvent dû aux remontées de nappe) ou encore les risques miniers (effondrements ou glissements) et les ZNIEFF (Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), ...

Les réponses à ces interrogations sont consultables également au service Urbanisme ou sur le site officiel de la ville.



Toujours des poubelles sur les trottoirs

Malgré plusieurs recommandations, des poubelles restent en permanence sur les trottoirs et déchets verts ou encombrants sont déposés en dehors des dates prescrites.

Rappel pour la collecte des ordures, le ramassage des bacs bleu (pour les déchets recyclables) et vert (pour le verre) se déroule tous les quinze jours les mercredis et jeudis, les bacs bronze pour les ordures ménagères le lundi de chaque semaine.

Les collectes se font même les jours fériés sauf le 1^{er} mai. Elles peuvent démarrer dès 6h du matin. Pensez donc à sortir vos containers la veille au soir des jours indiqués et les rentrer le jour même après la collecte.

Les déchets verts sont ramassés chaque semaine le vendredi d'avril à novembre. Ces déchets concernent les tontes de pelouse, feuilles mortes mises en sacs ouverts d'un poids maximum de 10 kg, petits branchages (moins de 10 cm de diamètre) mis en fagots d'un mètre maximum liés avec de la ficelle (attention 1 m³ maximum). Enfin les encombrants sont ramassés tous les deux mois suivant le calendrier établi par la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent. La prochaine collecte aura lieu du 8 au 11 mai 2017 suivant les zones. Pour plus de renseignements, contactez le n° vert 08 00 585 854.



FOIRE DE PRINTEMPS

SAMEDI 18 MARS À 15H

Inauguration de la foire par le Conseil Municipal en présence des Industriels Forains avec la participation de l'Avenir Musical de Kopperie, des Twirling Girls et des Pom Pom Lovely (rassemblement devant la Mairie à 14h45)

Le défilé empruntera les rues Barbusse, Fogt, du Bicentenaire de la Révolution puis les allées de l'esplanade Charles de Gaulle pour se terminer par un vin d'honneur servi à la salle Pierre-de-Coubertin.

MERCREDIS 22 ET 29 MARS 2017

Tarif réduit sur tous les manèges offert par les Industriels Forains.

SAMEDI 1ER AVRIL 2017

« 1 ticket acheté = 1 ticket gratuit »
offert par les Industriels Forains participants
(valable sur présentation des bons distribués aux écoliers)

du 18 mars au 2 avril 2017
Esplanade Charles De Gaulle



Cinéma : film et exposition particulière

L'AFCA (Association Festive et Cinématographique d'Aniche) organise samedi 18 mars 2017 à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati la projection du film à 17h et 20h30 « 50 Nuances plus Sombres », relançant l'histoire d'amour sulfureuse entre Anastasia et Christian Grey... Les projections du film sont interdites au moins de 12 ans.

Une exposition particulière se tiendra dans le hall à partir de 16h : surprise garantie!!!

Les Modèles masculins Élégance Nord/Pas-de-Calais Steeven Monvoisin, et Ile-de-France Cyril Dain, seront présents pour une photo souvenir.

Tarif préférentiel pour les femmes 3,5 € et 4,5 € pour les hommes. Réservations souhaitables auprès de l'AFCA au 03 27 91 15 97 du mardi au vendredi de 9h à 12h.

Une exposition photographique ce week-end

Une exposition photographique est organisée le samedi 18 et dimanche 19 mars 2017 à la salle Claudine-Normand de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Les photographes de l'atelier photo numérique du CACSA (Centre d'Animation Culturelle et Sportive d'Aniche) présenteront leurs clichés sur le thème de la place Jean-Jaurès mais également en libre expression. L'entrée est gratuite.



L'affaire de Bruay-en-Artois bientôt à la médiathèque

Souvenez-vous, c'était en 1972 à Bruay-en-Artois, petite ville minière du Nord de la France. La jeune Brigitte Dewaevre, 16 ans à peine, a disparu depuis la veille au soir. Ce matin du 6 avril, quelques jeunes garçons, dont le frère de Brigitte, jouent au ballon sur un terrain vague. Un instant, le ballon roule jusqu'à un fourré où ils ne s'attendent certainement pas à retrouver le corps sans vie de la malheureuse. Ancien responsable à la retraite de la BAC à Paris et enfant de cette ville meurtrie par ce douloureux fait divers, Daniel Bourdon va reprendre l'enquête...

A-t-il découvert l'identité du meurtrier ? Il viendra nous en parler à la médiathèque municipale Norbert-Ségarde le 25 mars 2017 à 10h pour vous présenter son livre «Brigitte, Histoire d'une contre-enquête» paru chez Ravet-Anceau.

Renseignements sur place ou par téléphone au 03 27 92 06 64 ou par mail bibliotheque.aniche@wanadoo.fr.